

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre MONSIEUR LUCIEN PUGET, entrepreneur individuel, dont le siège social est situé à 22 RUE MARLIN, 39100 BREVANS, France, immatriculé sous le numéro de SIRET 87934989200015, ci-après dénommé "le Vendeur", et toute personne physique ou morale, ci-après dénommée "le Client", souhaitant bénéficier des services proposés par le Vendeur.

Article 2 : Commande et Paiement

1. Toute commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV, à l'exclusion de tout autre document émis par le vendeur et qui n'a qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du vendeur, prévaloir sur les CGV. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au Vendeur, quel que soit le moment où elle sera portée à sa connaissance.
2. Le Client peut passer commande des services proposés par le Vendeur selon les modalités indiquées sur le site internet <https://accounto.fr> ou par tout autre moyen convenu entre les parties.
3. Le paiement s'effectue le plus tôt possible après réception de la facture. Le Client s'engage à régler la facture dans les 31 jours suivant sa réception et s'expose à une pénalité de retard d'un montant égal à 1.5 fois le taux d'intérêt légal, conformément aux dispositions du Code du Commerce (articles L-441-6 et suivants). L'acquéreur devra, en sus des intérêts de retard, payer à titre de clause pénale une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.
4. Les tarifs en vigueur sont ceux affichés sur le site au moment de la commande.

Article 3 : Livraison du Service

1. Le service sera accessible selon les modalités convenues lors de la commande.
2. Le Vendeur s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la continuité et la qualité des services proposés.

Article 4 : Droit de Rétractation

En tant qu'entrepreneur individuel, MONSIEUR LUCIEN PUGET peut ne pas être soumis à l'obligation de droit de rétractation. Le Client est invité à se renseigner sur ses droits avant de passer commande.

Article 5 : Responsabilités et Obligations

1. Le Vendeur s'engage à fournir le service conformément aux spécifications indiquées.
2. Le Client s'engage à utiliser le service conformément aux conditions définies et à respecter les droits de propriété intellectuelle du Vendeur.

Article 6 : Propriété Intellectuelle

1. Le Vendeur reste propriétaire des droits de propriété intellectuelle liés au service fourni.
2. Le Client s'engage à ne pas reproduire, distribuer ou exploiter de quelque manière que ce soit le contenu fourni par le Vendeur sans autorisation.

Article 7 : Confidentialité

Les deux parties s'engagent à traiter confidentiellement les informations reçues de l'autre partie dans le cadre de l'exécution du contrat.

Article 8 : Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à chercher une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant le tribunal compétent de la juridiction du Vendeur.

Article 9 : Loi Applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.

Article 10 : Entrée en Vigueur et Modification des CGV

Les présentes conditions entrent en vigueur à la date de validation de la commande. Le Vendeur se réserve le droit de modifier les présentes CGV. Les modifications seront communiquées au Client et entreront en vigueur à la date précisée dans la notification.

Fait à Brevans, le 19/11/2023.

Signature,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. G. K.', written over a horizontal line.